



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'ENVIRONNEMENT

CLERMONT-FERRAND, le

14 SEP. 2006

BUREAU DE L'ARRONDISSEMENT DE
CLERMONT-FERRAND ET DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

REF : CB/MHB

AFFAIRE SUIVIE PAR : Mme BERAUD

TEL : 04 73 98 62 41

christele.beraud@puy-de-dome.prf.gouv.fr

Messieurs,

Par correspondance du 10 août 2006, vous avez appelé mon attention sur la mise en place du Plan Local d'Urbanisme(PLU) de la commune d'Egliseneuve-près-Billom et ses conséquences en matière de protection de l'environnement.

J'accuse réception de votre demande et vous précise que je fais procéder à son instruction.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

LE PREFET,

Pour le préfet et par délégation
le directeur des collectivités territoriales
et de l'environnement,

Olivier MARTIN

Jean TESTE et Bernard MENIER
Au nom de l'Association de la Vallée du Madet
Les Pierrys
63160 Egliseneuve-près-Billom